

Méchatî décline sa vie



Lorsqu'on n'est que journaliste auquel il manque l'autorité de l'historien de métier, la lecture des mémoires d'acteurs politiques du passé ne sert qu'à l'édification de son savoir avec le caractère impératif qu'impose cet enseignement. C'est-à-dire la nécessité de comprendre certaines tranches d'une grande histoire encore obscure.

Cependant, est-ce recommandable de n'entendre, en ce domaine, que les interprétations de ceux qui avaient participé à cette geste, que l'on persiste à qualifier d'épique, alors que les spécialistes du décryptage de ce passé lui trouvent bien des aspects sombres et peu ragoûtants ?

A l'évidence, la réponse est non sauf qu'il ne faut jamais dédaigner ce «matériau» que constitue la «vérité» intime ou plutôt la conviction personnelle de ces acteurs.

C'est que les autobiographies, qui ne sont par définition que la réinvention d'un passé personnel, indiquent, à leur insu justement, des pistes qu'elles-mêmes ne soupçonnaient pas. Par leur contenu éminemment anecdotique ne donnent-elles pas un autre sens aux faits jusqu'à per-

mettre parfois de corriger la perspective globale de l'histoire ?

Cette quasi-fiction basée sur un vécu réel et à travers laquelle les auteurs parlent d'eux-mêmes avec le secours de leur mémoire défaillante, c'est-à-dire cet oubli sélectif, n'est pourtant, pas sans intérêt. En effet, ce genre de délit d'écriture (sans connotation péjorative) n'est dévolu qu'à ceux dont la vie sa mue en grand destin. En somme, ils se délivrent de leur silence en livrant au public des parchemins intimes dont la subjectivité n'est rien d'autre que le nom de leur propre vérité.

Cela dit, si toutes les autobiographies n'ont pour unique objet que d'actualiser un passé personnel, il en est cependant certaines qui pèchent par un excès d'autoglorification quand d'autres ne sont que des murmures avec tout ce que ce vocable suggère comme humilité. C'est que parler de soi est un exercice hautement haïssable lorsqu'il se décline sur le mode péremptoire. Aussi n'est-il concevable et respectable que s'il accepte de se mettre sous le contrôle du doute.

Après tant d'acteurs politiques, dont d'ailleurs certains ne furent que des figurants, voici

donc venu le tour de Mohamed Méchatî de mettre sur la place publique «sa vie» (!)

En condensant en 70 pages son existence primordiale et son itinéraire de militant, il a choisi de se moquer de ne pas être souvent à son avantage quand il se raconte. Une admirable distance avec soi-même qui ne peut que le grandir dans l'appréciation du lecteur.

Bien qu'il ait été membre du groupe des 22, à l'origine du CRUA, il est remarquable que dans son évocation il sut éviter l'écueil sémantique qui qualifia très tôt cet agrégat de militants «d'historique». Un qualificatif qui, dit-on, mérite au moins ces guillemets qui le relativisent comme le suggérait déjà Aït-Ahmed dans une interview datant des années 90.

A son tour, Méchatî n'en fera jamais usage tout au long de son texte, se bornant tout simplement à dire ce qu'il croit être sa part de vérité et cela à travers le prisme des événements tels qu'il les a vécus ou subis. Voilà une démarche qui déboulonne tant de légendes et humanise les mythes fondateurs d'un combat. Ceux qui ont conduit celui-ci et dont la glorification excessive les a «déshumanisés» dans l'imaginaire populaire.

Gens ordinaires avec leurs limites et leur égo, il parvient à les décrire sous cet angle grâce à certains détails relativisant ainsi l'héroïsme surfait qui est l'arrière-plan des mauvais manuels d'histoire. Du coup, Méchatî réussit à amplifier leur sacrifice ultime en le bonifiant par leurs

propres erreurs. Autrement dit, il nous laisse entendre que leur hauteur d'hommes intègres et loyaux est d'abord le fruit de leurs tâtonnements et, pourquoi pas, leurs fautes.

C'est qu'après l'avoir lu, l'on se rappelle à notre tour que la mythologie, par son invraisemblance, ne grandit pas ses précurseurs en les étouffant de sa référence. Elle a écrasé ce qu'il y avait en eux d'humain en les pétrifiant par l'épique alors que la condition humaine est bien plus valorisante que toutes les déifications.

Bien évidemment, l'auteur ne s'appesantit pas sur le sujet, il s'explique également sur d'autres. Du moins, il donne son sentiment sur une question qui divise, à ce jour, mémorialistes et historiens. Celle que pose cette fameuse «défection» du groupe de Constantine le 1^{er} Novembre.

Ne s'autorisant aucune stigmatisation à l'encontre de ceux qui instruisent ce genre de procès, il parvient à replacer dans son contexte ce faux rendez-vous afin de clore une mauvaise polémique. Avec d'autres mots et des explications précises, il corrobore à son tour les analyses ultérieures relatives aux approximations de cette direction de la Révolution. Parmi celles-là, il y a notamment celle qui fut rapportée par Amar Ouzegane dans son livre intitulé *Le meilleur combat* paru en 1962 (!) et qui est souvent passée inaperçue. Rapportant le témoignage de l'un des 22, Ouzegane écrit ceci : «Deux solutions s'offraient au groupe



Par Boubakeur Hamidechi hamidechiboubakeur@yahoo.fr

des 22 : organiser d'abord et déclencher ensuite ou déclencher d'abord et organiser ensuite...» C'est sur ce hiatus, à l'intérieur du groupe même, auquel vinrent se greffer quelques ressentiments personnels, que le cas de Constantine se révéla problématique.

C'est ce que Méchatî met subtilement en relief et qui donne en même temps la bonne texture à ce livre qui se lit d'un trait. Et pour cause, à aucun moment, il n'agace par l'habituelle langue de bois que l'on connaît.

B.H.

Le livre de Mohamed Méchatî doit paraître incessamment aux éditions Chihab.

Le Soir sur Internet : <http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

CONDOLÉANCES

Les membres fondateurs, la rédaction ainsi que tout le personnel du *Soir d'Algérie*, très attristés par le décès de la mère de leur ami et collègue Abdelhafid Chibane, présentent à ce dernier ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie.

Que Dieu accueille la défunte en Son Vaste Paradis et lui accorde Sa Sainte Miséricorde.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com



La peine a déjà été exécutée !

Selon des experts réunis à Alger, le phénomène de mort subite devient un réel problème de santé publique en Algérie. Selon moi, en Algérie y a plus grave encore que la mort subite.

La mort lente !

Il est tout de même consternant de constater dans l'affaire «Gharbi» que des voix tentent de rassurer la famille du moudjahid et tous ceux que le sort du Patriote inquiète au plus haut point en rappelant que «de toutes les façons, l'homme, condamné à mort ne pourra pas être exécuté, puisque l'Algérie observe un moratoire sur la peine capitale». C'est censé faire quoi ce genre de précisions ? C'est pour nous amener à pousser un ouf de soulagement ? C'est pour nous calmer ? Sous prétexte que l'Algérie n'exécute plus ses condamnés à mort, nous devrions sortir manifester notre joie de voir Gharbi finir ses jours valeureux en prison, et pas face à un peloton d'exécution ? Mais bon Dieu ! Ce qui est grave, ce n'est pas le côté «exécutable» ou pas de la peine. C'est la peine elle-même ! C'est la condamnation ! Arrêtons de nous pâmer devant cette formidable découverte de dernière minute qui consiste à agiter devant nos narines frémissantes le moratoire algérien sur la peine de mort. Pour un peu, et on nous demanderait presque de remercier cette justice qui a finalement condamné un moudjahid, un Patriote à une peine non applicable. Ah ! La belle affaire ! Le formidable statu-

quo. La famille du tango est contente, puisque la condamnation à mort a été formellement prononcée. Et celle du condamné devrait l'être aussi, puisqu'il ne sera pas passé par les armes. P... de pacte diabolique ! Accepter ce deal mortel, c'est tout accepter ! C'est admettre ce qui va venir. Et à côté de ce qui va venir et nous tomber sur la tête, l'affaire Gharbi apparaîtra peut-être comme un petit fait divers. Désolé donc de ne pas pousser des youyous aujourd'hui avec les t'bablas de service. Y a aucune négociation possible dans cette affaire Gharbi. Car je les sens venir déjà les négociateurs. Ceux qui, en entrefilets savamment distillés dans des canards judicieusement choisis, viendront nous expliquer que Gharbi accomplira un séjour raisonnablement symbolique derrière les barreaux, puis se verra amnistier ou gracier pour bonne conduite. Une porte a été taillée de force dans l'édifice républicain. Il valait ce qu'il valait cet édifice-là. Branlant ? Peut-être ! Lézardé ? Peut-être, aussi. Fragile ? Peut-être, encore. Mais il était là, gardien interdisant à l'impensable de se produire. Depuis quelques jours et cette condamnation à mort de Gharbi, l'édifice a proprement volé en éclats. Le moudjahid ne sera peut-être pas exécuté pour cause de moratoire. Mais l'Algérie républicaine et anti-intégrité, elle, a déjà été fusillée. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

www.tacervellesarrete.blogspot.com

aigleazur.dz

Pour toutes vos réservations
021 64 14 52 ou dans votre agence de voyages

*Offre soumise à conditions. Période de ventes jusqu'au 21 juin 2009.
Période de voyages du 10 juin jusqu'au 30 juillet 09, derniers retours possibles le 13 septembre 09.



AIGLE AZUR
Compagnie Aérienne